



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2018

L'Assemblée Générale du club « les Archers de Ripaille » s'est tenue au Château de Sonnaz à Thonon les Bains le vendredi 05 octobre à 19h30.

Le Président sortant Xavier Mouronvalle a accueilli l'ensemble des participants :

Étaient présents : 18 licenciés adultes +5 procurations. 23 voix.

Le quorum pour la tenue de cette assemblée est atteint. Plus du quart des 60 membres de plus de 16 ans au jour de l'assemblée. L'assemblée a donc pu délibérer normalement.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La saison 2017/2018 des archers de ripaille et du Chablais a été particulièrement une bonne saison.

La première raison à cela est que l'association a enregistré un nombre record d'adhérent. Nous avons compté 105 licenciés ce qui représente 120% de la saison précédente.

Parmi ces licenciés nous avons comptabilisé :

- 38 créations et 67 renouvellement de licences.
- 39% de femmes, 61% d'hommes. Nous accueillons plus de femmes que la moyenne régionale ou nationale.
- 53 adultes, 46 jeunes et 6 licences découvertes.

La deuxième raison est que les événements organisés par le club ont été bien organisés. Il faut remercier ici l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour qu'il en soit ainsi. Nous avons pu organiser :

- La compétition en salle en janvier avec 119 archers présents.
- Le loto du club en avril qui a permis de faire rentrer de l'argent dans les caisses du club. Une grosse organisation, merci à tous ceux qui ont pu se rendre disponible pour cet événement. Merci particulièrement à Virginie Naville Dal Soler pour son très fort investissement.
- La compétition en extérieur, FITA Fédéral, en juin et la présence de 70 archers.
- Les passages de flèches : 5 au total. Une nouveauté pour cette année. Ces moments ont été plébiscités avec de nouveau un bel investissement de tous les entraîneurs et les membres du comité directeur pour faire de ces événements de vrais instants de partage au sein de l'association.

La troisième raison est que les pas de tir ont été fréquentés. Surtout dans la première partie de l'année, jusqu'en février. L'apparition de la neige appelant bien souvent nos archers à dévaler les pistes au lieu de venir tirer à l'arc.

Du côté du matériel, nous nous sommes attachés à maintenir l'ensemble des installations du club en état de fonctionnement. Merci à Alain et Bernard pour leur investissement dans l'entretien du matériel d'initiation.



Nous avons pu mettre à disposition des archers confirmés et compétiteurs les services d'un entraîneur breveté d'état, présent deux fois par mois, entre novembre et mai. Les séances ont été très suivies au début par un grand nombre d'archers, moins bien fréquentées sur le dernier trimestre. C'est une action qui sera reconduite cette année.

Quelques regrets cependant :

- L'annulation de la compétition de run archery programmée début juillet. La date, quasiment imposée par le calendrier des compétitions extérieures et la disponibilité des terrains n'était pas la meilleure. Le peu d'inscrits nous a obligé de renoncer à cette organisation.
- Le fait de n'avoir pas pu organiser le tir du roy cette saison. Il sera organisé en décembre en salle.

Le club des archers de ripaille est un club qui vit bien.

Je veux pendant cette assemblée remercier l'ensemble des membres du comité directeur du club pour leur investissement qui permet de faire fonctionner les instances du club.

Je souhaite également remercier très vivement l'ensemble des bénévoles qui sont présents à chaque fois que l'on doit mettre en place des terrains, organiser des événements et faire de ces moments de vrais moments de partages entre passionnés.

Le club vous remercie, je vous remercie chaleureusement.

Merci à vous.

Rapport moral voté à l'unanimité durant l'AG

Rapport Sportif 2017- 2018

Sur la saison sportive le club a été représenté à tous les niveaux de compétitions de la FFTA, que ce soit en individuel ou par équipe.

COMPETITION EN INDIVIDUEL

SALLE

109 participations aux compétitions

Les résultats marquants dans les divers championnats :

- Championnat Départemental :
 - Champion : Mouronville Lou JF, Staub Elisabeth SF, Legrand Fabrice VH
 - Vice-champion : Delouane Maryem BF
 - Troisième : Laporte Vincent SH
- Championnat Régional
 - Troisième : Laporte Vincent SH, Legrand Fabrice VH

- Sixième : Mouronville Lou JF

FITA discipline Olympique

16 participations aux compétitions

- Championnat Régional
 - Mercier Antoine 7^{ème} SH
- Championnat de France
 - Laporte Vincent 17^{ème}

Fédéral

26 participations aux compétitions

- Championnat Départemental
 - Champion : Mouronville Lou JF, Boudin Valérie SF, Boudin Pascal VH
 - Vice-champion : Legrand Fabrice VH
- Championnat de France
 - 7^{ème} Mouronville Lou JF

Beursault

8 participations aux compétitions.

Merci à tous les archers qui se déplacent en compétition pour représenter le club.

Il faut noter également que le club a été présent sur les compétitions débutants cette année par 19 archers.

5 poussins, 2 benjamins, 1 minime, 5 cadets (tes), 4 adultes première année, 2 adultes deuxième année.

A noter que Vincent Favre-Rochex termine premier du challenge départemental adultes deuxième année.

COMPETITION PAR EQUIPE

FITA discipline olympique.

L'équipe homme en Division Régionale Excellence termine 4^{ème} sur la saison sur 20 équipes.

Elle se qualifie pour la finale Nationale à Briennon à la 8^{ème} place des équipes régionales au classement national.

Elle termine 6^{ème} de la finale et accède au niveau supérieur : LA DIVISION NATIONALE 2.

C'est une très belle performance de l'équipe.

Rapport financier

Présenté par Pascal Boudin, les comptes définitifs sont

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Cette année a été marquée par le Loto organisé par le club et les concours de janvier et juin

Le bilan du loto : dépense 4052€ recette 6280€ d'où un bénéfice de 2228€

Le bilan du concours de janvier: dépense 765€ recette 1904€ bénéfice 1139€

Le bilan du concours de juin : dépense 476€ recette 811€ bénéfice 335€

Total bénéfices de ces trois évènements organisés par notre club : 3702€

Aperçu des dépenses du club se décompose :

Achat Petit matériel et équipements :3500€

Déplacement compétiteur :1446€

Inscription concours jeune (-18 ans) :171€

Assurance locaux :153€

Don :50€

Formation BE :1653€

Formation entraîneur et arbitre : 160€

Cotisations a la FFTA :6137€

Etc...

Aperçu des recettes du club :

Cotisations des membres :15680€

Concours : 1474€

Loto : 2228€

don : 200€

Subvention commune : 920€

etc...

La saison se termine et commence avec un bilan

Positif Compte Courant : 2174,75€ Livret Bleu : 4280,75€ TOTAL : 6455 ,5€

Au 04/10/2018

Compte courant : 5460,78€ (du à l'entrées des licences en début de saison)

Livret bleu : 4280,75€

En PJ le bilan de l'exercice 2017/2018 établi sur le logiciel B-association

Rappel augmentation des cotisation 2019-2020

Proposition est faite par la nouvelle équipe d'augmenter **de 10 €** le montant des licences.

Cette augmentation est approuvée par la présente Assemblée générale.

Les tarifs des licences pour 2019/2020 seront donc les suivants

Débutants :

- Adultes : 200€ (150 € de licence + 40 € de petit matériel + 10 € de tee shirt)
- 18 ans 160€ (110€ de licence + 40 € de petit matériel + 10 € de tee shirt)

Confirmés :

- Adultes : 150€
- 18 ans 110€

Licences Handisport : 90 € (Sur présentation d'une licence FFH ou FFSA)

Licence UNSS 90€ (sur présentation d'une licence UNSS).

Election de nouveaux membres

Après approbation à l'unanimité des différents rapports, il est procédé à l'élection du bureau par l'Assemblée Générale, ont ainsi été élus à l'unanimité sans aucune abstention :

1. Xavier Mouronville Président du club
2. Pascal Boudin Trésorier
3. Valérie Boudin Trésorier adjoint
4. Aurélie Delouane Secrétaire
5. Robert Willet membre du bureau
6. Bernard Bouvard commission sportive et Loisirs
7. Didier Thomas membre du bureau
8. Alain Dufour responsable technique matériel
9. Thierry Jallon responsable technique arbitres
10. Pauline Bezout membre du bureau

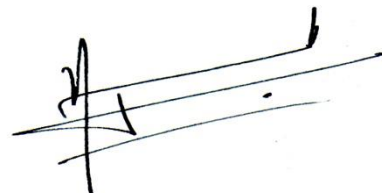
Le bureau et son Président remercient les personnes présentes et les invitent au verre de l'amitié. Séance de l'A.G terminée à 21 h.

La secrétaire,



Aurélie Delouane

Le président,



Xavier Mouronville